



Montréal, le 28 novembre 2022

**Karine Charest**  
Directrice – Affaires corporatives et  
gouvernance  
Édifice Jean-Lesage  
21<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2022-0393**

Bonjour.

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 2 novembre 2022 et dans laquelle vous nous demandez :

*« ... le Plan d'évolution du réseau de télécommunications*

*Dans le rapport annuel 2020 page 110 on mentionne que*

*Le Comité s'est également penché sur le Plan d'évolution du réseau de télécommunications, l'un des plus vastes du marché nord-américain de l'électricité, et a suivi le portefeuille de projets qui en découlent. »*

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-joint la copie du Plan d'évolution du réseau de télécommunications dont il est question dans le Rapport annuel 2020 d'Hydro-Québec. Toutefois, nous avons caviardé la carte du réseau contenu à ce document, puisque sa diffusion comporte des enjeux de sécurité. Nous invoquons en conséquence l'article 28 et 29 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* en annexe.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,

Karine Charest

p. j.